

STATIONS D'ÉPURATION : ORLÉANS MÉTROPOLE INVESTIT 4,8 M€ POUR GARANTIR UNE BONNE QUALITÉ DE TRAITEMENT DES EAUX

Orléans Métropole poursuit sa politique d'investissement dans ses infrastructures d'assainissement avec deux opérations majeures de réhabilitation sur ses stations d'épuration de La Chapelle-Saint-Mesmin et de l'Île Arrault à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Explications.



LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN : RÉHABILITATION DE LA PLUS GRANDE STATION DE LA MÉTROPOLE

La station d'épuration de La Chapelle-Saint-Mesmin, équipement stratégique pour la qualité de l'eau et pour la préservation de l'environnement de la métropole, traite quotidiennement les eaux usées de 400 000 équivalents habitants répartis sur 12 communes (Marigny-les-Usages, Semoy, Combleux, Saint-Jean-de-Braye, Orléans, Fleury-les-Aubrais, Saran, Ormes, Ingré, Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Chapelle-Saint-Mesmin et Chaingy).

Mise en service en 1998, cette infrastructure composée de 3 lignes de traitement (appelées "files") nécessite aujourd'hui une réhabilitation en profondeur pour assurer sa pérennité et améliorer la qualité du traitement.

UN CHANTIER EN TROIS PHASES

Après une première intervention réussie en 2022-2023 sur la file C (sécurisation de la dalle fragilisée), les travaux se poursuivent :

- **Phase en cours** (octobre 2025 - avril 2026) : réhabilitation de la file B
 - Vidange complète des ouvrages jusqu'à fin novembre
 - Reprise du génie civil (réparation du béton et des structures)
 - Remplacement d'équipements dans le bassin biologique et les clarificateurs
- **Phase 2** (octobre 2026 - avril 2027) : réhabilitation de la file A selon le même process

Investissement : 2,4 M€ par file (soit 4,8 M€ au total), financés par l'Eau d'Orléans Métropole (1,7 M€) et Veolia, l'exploitant du site (0,7 M€).



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole
02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS **+** VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

ÎLE ARRAULT : RENOUVELLEMENT DES MEMBRANES HAUTE TECHNOLOGIE

C'est une station d'épuration à la pointe de l'innovation. Mise en service en 2012, elle dessert 90 000 habitants de 6 communes (Orléans-Saint-Marceau, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc, Olivet, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin).

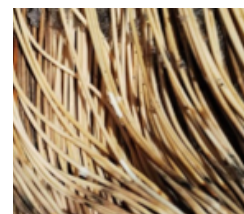
Sa particularité ? Elle utilise une technologie de pointe par membranes, contrairement aux stations traditionnelles. Ces membranes ultra-performantes filtrent l'eau à une finesse extrême (0,04 micromètre, soit 2 500 fois plus fin qu'un cheveu humain), garantissant une eau d'une bonne qualité. Une eau si pure qu'elle arrose l'hippodrome d'Île Arrault situé à proximité, après simple ajout de chlore – une démarche exemplaire d'économie circulaire.

RENOUVELLEMENT PRÉVU EN 2026



Les membranes ont une durée de vie de 7 à 9 ans. Des analyses en laboratoire ayant révélé une perte d'efficacité, leur remplacement complet est programmé pour fin de l'été 2026.

Investissement : 1,2 M€ HT, pris en charge par Veolia dans le cadre du marché d'exploitation confié par l'Eau d'Orléans Métropole.



POURQUOI CES TRAVAUX ?

Ces investissements majeurs répondent à trois objectifs :

- **Garantir la continuité du service** pour tous les habitants de la métropole
- **Préserver l'environnement** en maintenant une qualité optimale des eaux rejetées dans la Loire
- **Anticiper l'avenir** en modernisant des infrastructures essentielles au quotidien

INFORMATIONS PRATIQUES

Station de La Chapelle-Saint-Mesmin

- Durée des travaux file B : octobre 2025 - avril 2026
- Durée des travaux file A : octobre 2026 - avril 2027
- Impact sur les usagers : aucun, les 2 autres files assurent la continuité du traitement

Station de l'Île Arrault

- Travaux prévus : fin été 2026
- Impact sur les usagers : aucun

Budget total des opérations : 6 M€



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS  VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT